

AIRPORT CARBON ACCREDITATION

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'aéroport de Poitiers-Biard a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses objectifs à long terme afin d'améliorer sa performance énergétique et de contribuer, à son échelle, à la lutte contre le changement climatique.

Au sein de cette démarche, l'aéroport s'engage à mesurer son empreinte carbone (CO₂) résultant de ses activités sur le périmètre *Scope 1 & 2 du GHG Protocol* afin d'identifier les postes les plus émissifs et les actions les plus adéquates à mettre en œuvre pour maîtriser et réduire ces émissions. Cette démarche permet aussi de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire.

Afin de certifier cette étape de sa stratégie de développement durable, l'aéroport de Poitiers-Biard a, par ailleurs, choisi de soumettre cette mesure à l'Airport Carbon Certification (ACA) afin d'obtenir le niveau ACA 2 avant fin 2022. Ce programme, développé par l'ACI-Europe et ACI ASIA-PACIFIC, a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de carbone et à devenir plus efficaces. Cette certification évalue et reconnaît les efforts entrepris par les aéroports afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en exigeant une vérification par un tiers indépendant.

L'aéroport de Poitiers-Biard a décidé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de -40% d'ici 2030.

Par ailleurs, l'aéroport de Poitiers-Biard s'engage en parallèle dans une politique de protection de la biodiversité locale, au travers d'une collaboration forte et durable avec des associations locales telles que le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et Aéro-Biodiversité.

Le 21/03/2022 à Biard
Claire PONS, Directrice Exploitation

